

INNOVATIONS ET SPORTS DE NATURE

"Petit panorama rapide des innovations en cours et éléments de mise en perspective"

Pour cerner le sujet, il semble nécessaire de rappeler la définition de l'innovation. C'est "l'action d'inventer, de créer quelque chose de nouveau." *Le Petit Larousse Édition 2004*

En marketing, "l'innovation peut être décrit comme "un des principaux moyens pour acquérir un avantage compétitif en répondant aux besoins des clientèles".

Innover, c'est donc créer de nouveaux produits ou développer de manière particulière des produits existants pour les adapter à des attentes qui évoluent.

Or, ces dernières années, plusieurs innovations ont contribué à renouveler l'offre de sports et de loisirs de nature, à modifier les pratiques ou les lieux de pratique.

Globalement il est possible de classer ces différentes innovations en plusieurs catégories.

✓ **La création de site de pratique artificiels** comme :

- Le canyoning artificiel d'Argeles



- Les Ski Dômes et les pistes plastiques



The Dubai Sunny Mountain Skidome.



□ Les Parcours Acrobatiques en Hauteur sur supports artificiels



Exemple de supports artificiels

□ L'espace Cap Découverte



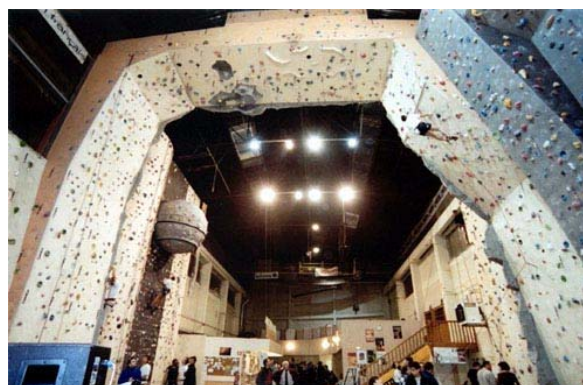
Un site multi activités au Nord Est de Toulouse

□ Les Bassins d'eaux vives



Le bassin d'eaux vives construit pour les Jeux d'Athènes

□ Les SAE etc.



La salle Mur Mur à Lyon Crédit photos : JP MALARTRE www.ricochetvideo.com tous droits réservés

Il s'agit ici dans la plupart des cas d'espaces associant des structures de pratiques artificielles et des prestations de Parc récréatif.

Les structures artificielles tentent en fait de reproduire les conditions de pratiques en site naturel, tout en facilitant les évolutions en proposant des niveaux de pratiques variés et sécurisés

Les prestations de Parc Récréatif (buvette, location de matériel, animation du site, restaurant, lieu de stationnement etc.) viennent à la fois faciliter la pratique et contribuer à la rentabilité de la structure en multipliant les centres de recette.

Dans ces structures, c'est donc l'espace qui s'adapte au pratiquant (le terme de consommateur serait ici sans doute plus approprié) et non le pratiquant qui adapte son comportement au site.

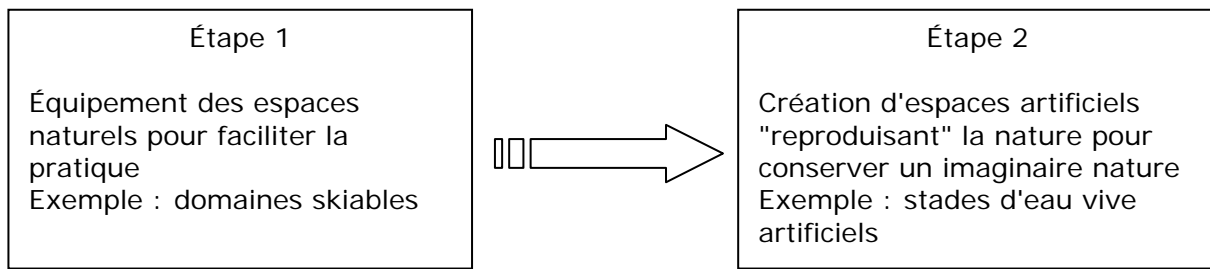
Si nombre de pratiquants réguliers, passionnés et éclairés s'insurgent contre ces espaces qui selon eux "dénaturent" la pratique, il faut reconnaître que ces sites s'inscrivent bien dans une démarche ancienne d'adaptation des espaces naturels aux pratiques qui s'y déroulent.

Ainsi, les domaines skiables ont-ils complètement modifiés les espaces pour s'adapter à des clientèles sans compétences technique, physique et psychique particulières.

Toute proportion gardée, l'équipement d'un canyon naturel dont le débit dépend d'un barrage EDF, n'est il pas le premier pas vers une artificialisation des lieux de pratiques ?

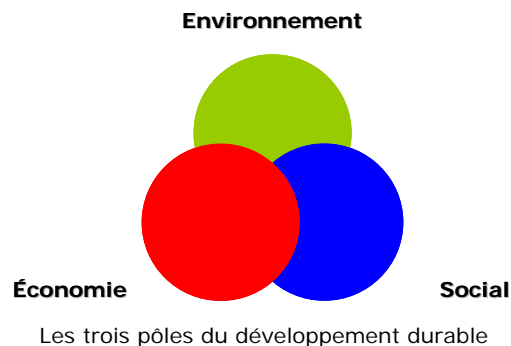
La question reste posée.





Dans tous les cas, force est de reconnaître que, si ces espaces n'ont pas l'imaginaire ni la magie des espaces naturels, ils n'en proposent pas moins une accessibilité supérieure, une plus grande sécurité et un caractère ludique souvent plus affirmé.

D'un point de vue du développement durable, la place et l'intérêt de ces sites artificiels mériteraient d'être étudiée.



Si à première vue ils peuvent apparaître comme contraire à la préservation de l'environnement notamment par l'importance des éléments bâtis qu'ils entraînent, il est à remarquer cependant certains arguments non négligeables en faveur de ces espaces :

- ❑ Ils pourraient soulager les espaces naturels d'une fréquentation trop importante
- ❑ Ils diminuent les déplacements entre les lieux de résidence et les lieux de pratiques
- ❑ Ils ont en règle générale un meilleur équilibre économique
- ❑ Ils génèrent des créations d'emploi
- ❑ Ils favorisent l'accès à la pratique

Attention toute fois, des expériences ont montré les limites de ces concepts.

Sans doute l'exemple de Cap Découverte doit il inciter à la prudence. S'il serait trop long ici d'analyser les raisons de cet échec, rappelons simplement que tout projet doit avant tout être juger en terme de réponse aux attentes des clientèles sensées le fréquenter.

Le client, le pratiquant, le sportif doivent donc être au centre de la réflexion en matière d'espaces innovants.

✓ L'apparition de nouveaux instruments.

A titre d'exemple on peut citer le snowboard, les skis paraboliques, le parapente, le VTT mais aussi la planche à voile en son temps etc.



De nouveaux instruments qui ouvrent les espaces de pratique

Le succès de ces équipements s'appuie en règle générale sur plusieurs éléments :

- ❑ Ils facilitent la pratique elle-même grâce à un matériel moins technique ou plus confortable.
- ❑ Ils rendent la pratique plus performante

Pour les sports de nature, les conséquences sont doubles :

- ❑ La masse des pratiquants augmente avec des typologies qui évoluent vers des publics de moins en moins connaisseurs.
- ❑ La pénétration et la fréquentation des espaces naturels sont de plus en plus importantes. La gestion des flux lors de phénomènes de sur fréquentation devient alors nécessaire avec toutes les difficultés méthodologiques que l'on sait.

Dans tous les cas, l'apparition de nouveaux matériels ne va pas s'arrêter. Les opérateurs, les collectivités doivent donc s'attendre (et se préparer) à l'apparition de nouveaux instruments qui vont modifier les demandes des pratiquants et les pratiques elles mêmes.

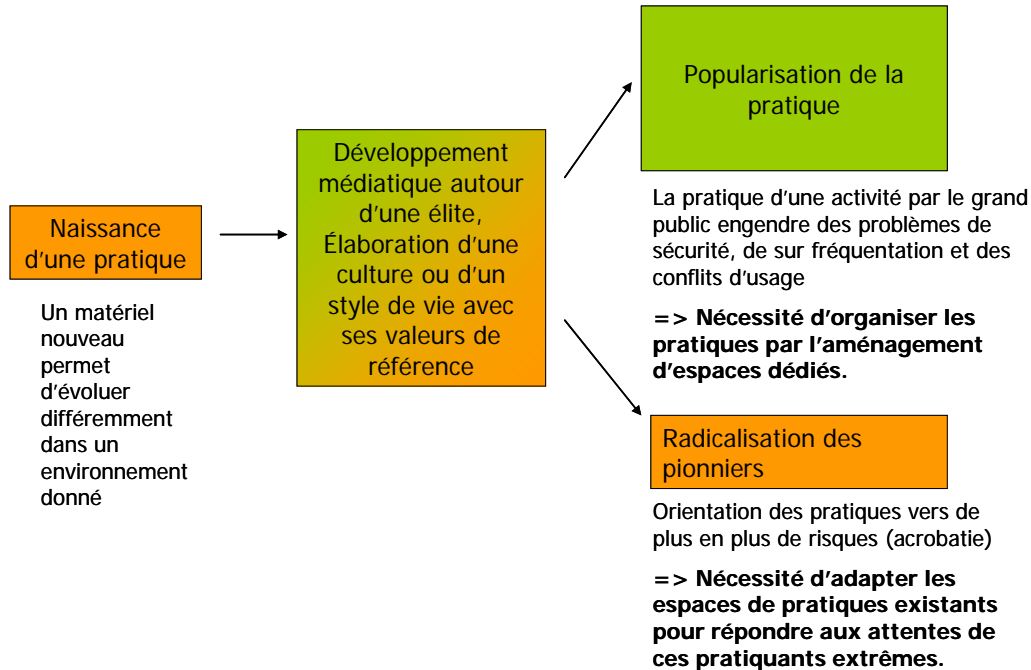
Comment expliquer les succès de certains équipements et l'échec d'autres ? Comment savoir quelles innovations accompagner ?

Si chaque cas reste particulier, sans doute peut on cependant remarquer que le rôle prépondérant des pouvoirs publics.

- ❑ Si ceux-ci investissent dans l'organisation et l'aménagement des espaces de pratique, les activités se développent et deviennent peu à peu des éléments de structuration du territoire.
- ❑ Si l'aménagement des "terrains de jeux" n'accompagne pas le développement des activités émergentes celles-ci voient leur pratique limitée par l'absence d'espaces dédiés et voient peu à peu leur nombre de pratiquant régresser inexorablement.

Ainsi, toute innovation dans le domaine des instruments, doit s'accompagner d'évolutions dans l'aménagement des espaces où l'on utilise ces instruments.

- ❑ Que serait devenu le ski sans les domaines skiables ?
- ❑ Que serait l'escalade sans l'équipement des falaises et les SAE ?
- ❑ Que serait la randonnée sans les refuges et le balisage des sentiers ?
- ❑ A l'inverse, que serait la planche à voile si les pouvoirs publics avaient facilité son développement en favorisant les accès à la plage, en organisant des secours gratuits, en incitant les acteurs du tourisme (hébergeurs notamment) à accompagner cette pratique.



✓ L'utilisation de technologies d'information ou de communication dans les sports de nature.

Ainsi le GPS, les Pockets PC, les Bornes RFID, les téléphones portables et les talkies walkies ont-ils fait leur apparition dans les sacs à dos des pratiquants de sports de nature.

A titre d'exemple on peut citer

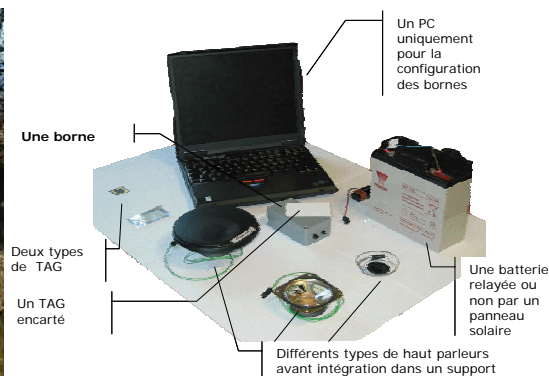
- ❑ Le Safari GPS présenté par Christian DOUCHEMENT,



Plusieurs sites utilisent la technologie GPS pour animer des territoires par des jeux de chasses au trésor

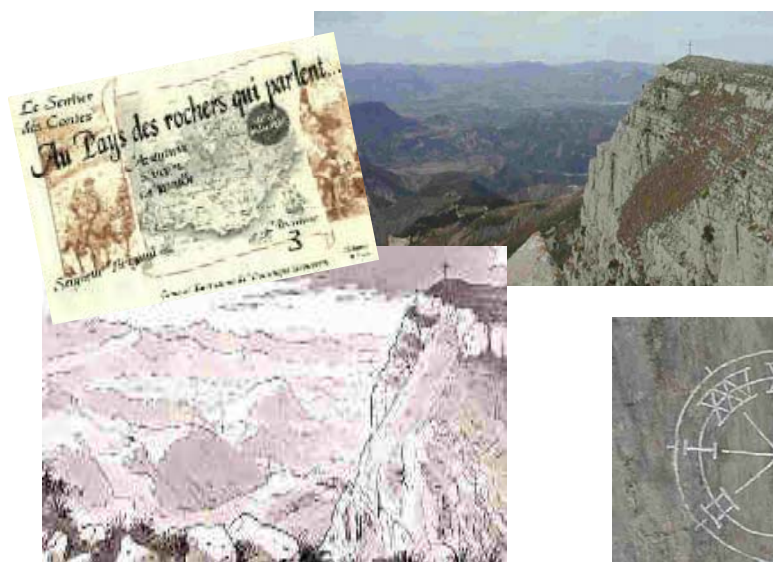


- Le sentier des contes mis en place dans le Pays de la Motte du Caire (04) qui utilise la RFID pour que des bornes sonores diffusent des messages en fonction du profil du visiteur (langue, âge, thème etc.)



Les Rochers qui parlent grâce à l'intégration d'un matériel électronique sans contact

Une autre forme de borne



Des signes dispersés sur le territoire

Un livret pour imaginer l'invisible

- Les lecteurs MP3 utilisés pour la découverte d'espaces naturels



Lecteurs MP3 et Pockets PC au service de la découverte

L'objectif est d'une manière générale soit de faciliter le repérage de la personne dans un espace naturel, soit d'apporter des informations individualisées sur l'espace lui-même pour rendre accessibles des données sur la faune, la flore, le patrimoine, la géologie etc.

Sur l'utilisation de ces équipements, plusieurs questions restent aujourd'hui sans réponse. Deux opinions pourraient s'opposer :

- ❑ Le première stipulerait que ces outils du quotidien seront nécessairement utilisés dans le cadre des activités de loisirs et donc dans les sports de nature.
- ❑ A l'inverse la deuxième opinion pourrait faire valoir que le moment des loisirs est par essence un temps d'évasion du quotidien et qu'à ce titre, les personnes seront réticentes à utiliser un appareil rappelant le quotidien urbain.

Si la faisabilité technique des prestations que l'on peut imaginer pour demain ne pose guère de problème, la valeur d'usage, c'est-à-dire l'intérêt que les pratiquants vont porter à ces matériels est donc plus sujet à interrogation.

✓ Et demain ? Le mariage des genres

L'avenir est d'ores et déjà au mariage des activités. Les mariages peuvent être de nature différentes :

- ❑ Mariage du sport et de la culture :
 - ❑ Courses d'orientation avec découverte du patrimoine
 - ❑ Vias ferratas et découverte ludique et interactive
 - ❑ Sentiers de promenade et de découverte ludiques et pédagogique
- ❑ Mariage du jeu et du sport
 - ❑ Courses ou chasses au trésor permanentes
 - ❑ Espaces de jeux sportifs indoor : game concept
 - ❑ Concept Outgame
 - ❑ Sport et laser game
 - ❑ Etc.
- ❑ Mariage du sport et NTIC
 - ❑ La montée des cols
 - ❑ Jeux outdoor mêlant sports, orientation, accès Internet et stratégie
- ❑ Et bien d'autres déjà dans les cartons des concepteurs ou à imaginer ...



Une enquête menée par l'UCPA sur les jeunes de 15 à 25 ans a notamment montré que trois univers sont pour eux aujourd'hui indissociables : le sport, le jeu et la musique.

✓ Et demain ? Le virtuel ?

Des jeux vidéo aux simulateurs, le virtuel ne cesse de progresser en réalisme et en capacité à créer (ou recréer) les sensations du réel. De nombreux laboratoires de recherche travaillent actuellement sur des projets qui pourraient impacter durablement les sports de nature.

En effet, si, comme nous le constatons actuellement, les sports de nature voient leur pratique contrainte par des obligations juridiques, environnementales, techniques ou autre, alors que dans le même temps, les activités virtuelles offrent des sensations de plus en plus réalistes, mais sans contraintes, la concurrence pourraient jouer en défaveur des activités outdoor.¹

¹ Rappelons qu'aujourd'hui déjà, les jeux vidéo représentent un temps de pratique plus important que le sport pour les 10 – 14 ans. Source Ministère de la Culture 2004 in Les Loisirs Culturels des 6 – 14 ans. Sylvie Octobre, Éditions La Documentation Française.





Bien sur, les exemples fournis ici pourraient faire sourire. Pourtant, déjà les pilotes des avions de lignes s'entraînent quotidiennement dans des simulateurs *plus vrais que nature*, et l'un des jeux vidéo les plus connus et les plus vendus appuie sa démarche commerciale sur le réalisme quasi parfait des circuits et des voitures (Gran Turismo 4 a eu accès aux banques de données des plus grandes marques de voiture).

Sans doute l'avenir sera ici aussi au mariage du virtuel et du réel.

Des applications pédagogiques intéressantes pourraient voir le jour pour préparer en toute sécurité des pratiquants à des situations dangereuses (la vidéo est d'ailleurs déjà très présente dans l'apprentissage des disciplines de sports de nature).

Mais de nouvelles activités pourraient apparaître qui incitent à des aller-retour permanent entre les deux mondes.

En conclusion

Comment appréhender ces innovations ?

Rappelons simplement que :

- Elles sont **incontournables** car les sports de nature sont nécessairement impactés par les évolutions technologiques
- Elles sont **obligatoires et souhaitables** car elles permettent un renouvellement de l'offre.

En revanche, il ne faudrait pas oublier que l'innovation ne constitue pas un produit en tant que tel.

Un produit est une prestation qui doit avant tout répondre à une attente. Dès lors, c'est bien la **valeur d'usage** d'une innovation, qu'elle soit relative à un équipement ou à l'aménagement d'un espace, qui doit guider la réflexion des concepteurs de produit de sport de nature ou les collectivités qui accueillent et organisent les espaces de pratique.

L'analyse de la demande devient donc prépondérante dans la conception et l'organisation d'espaces de sports de nature. C'est pourtant la grande absente encore aujourd'hui, des réflexions conduites par les opérateurs ou les collectivités.

Eric BOUCHET

Ludéquip'

Le 25 avril 2005

